

NEWSLETTER

PLAN DE RELANCE L'ÉTAT VOUS ACCOMPAGNE



02 novembre 2020

Cette newsletter a vocation à vous donner régulièrement des informations sur l'actualité du plan de relance. Elle n'a cependant pas vocation à être exhaustive. Vous pouvez aussi consulter les sites nationaux dédiés, notamment <https://www.gouvernement.fr/france-relance>

COLLECTIVITÉS LOCALES

FABRIQUES DE TERRITOIRES

L'appel à manifestation d'intérêt Fabriques de Territoires a pour objectif d'accompagner et accélérer la dynamique de développement des tiers-lieux dans les territoires, en garantissant leur diversité et en consolidant les projets existants.

Appel à manifestation d'intérêt ouvert jusqu'à fin 2021. Les dates limite de dépôt des dossiers sont fixées à chaque fin de trimestre



RENOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Un plan d'investissement massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics est mis en œuvre au sein des services de l'État, notamment pour l'Enseignement supérieur et la Recherche, mais aussi au profit des collectivités territoriales.

La procédure de sélection se déroule entre octobre et décembre 2020.



ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

LE FONDS AVENIR BIO

Le fonds Avenir Bio s'adresse aux opérateurs économiques impliqués dans la production biologique et engagés dans une démarche durable de développement de l'offre biologique impliquant des partenaires complémentaires des différents maillons de la chaîne alimentaire sur plusieurs années.

Le premier appel à projet est ouvert, pour dépôt des projets au plus tard en janvier 2021. Plusieurs appels à projets seront ensuite lancés au cours des années 2021 et 2022



SOUTIEN A L'EXPORT

Ces mesures visent à renforcer la force de frappe des entreprises françaises à l'international. Elles apportent un soutien financier aux PME-ETI dans leurs démarches de prospection à l'export. **Plusieurs des dispositifs sont d'ores et déjà disponibles.**



PARTICULIERS

NOUVELLES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

Le service civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général, indemnisé et ouvert à tous les jeunes sans condition de diplôme. La mesure prévoit la création de 100 000 missions supplémentaires de service civique en 2020-2021.

Elle est mobilisable immédiatement.

